Désacralisations

Les églises, très présentes en France, sont de moins en moins fréquentées et restent bien souvent des bâtiments hermétiques, particulièrement dans un contexte rural. Après une désaffectation administrative et la désacralisation des lieux, les communes d'Hamonville et Rembercourt-sur-Mad pourraient ouvrir leurs églises à un usage profane.

Une distance s'est créée entre extérieur et intérieur de l'église. L'attachement à l'édifice, et non plus à son usage, vient de la présence visuelle dans le paysage et de la permanence sonore du clocher. Ce monument marqueur de l'identité des villages est à conserver. La nef et le cœur, porteurs de l'usage religieux obsolète, sont l'objet à travailler pour retrouver une continuité entre intérieur et extérieur. La ou les sacristies, d'une importance moindre, peuvent souvent s'effacer.

L'introduction de nouveaux programmes, ici un marché et une salle de spectacle, permet de proposer une ouverture des églises par la réarticulation d'éléments qui la ferment. Le travail sur les sols, murs et toitures propose une nouvelle perméabilité des espaces préexistants. Le marché d'Hamonville se développe sur une place. Un sol s'étend autour de l'église et, par des percées dans les murs, s'introduit à l'intérieur. La salle de spectacle, quant à elle, se forme par une toiture technique, transformant l'image extérieur et son rapport au territoire. Ces projets permettent de réactiver non seulement les églises mais aussi leur rapport aux communes et au territoire.





















